

ALLIER : AUDIO CONFÉRENCE COVID-19 ENTRE LA DIRECTION ET LES OS DU 5 MAI 2020

Ceci est un compte rendu, il ne s'agit pas d'un tract.

1.1 - Point sanitaire

1.1.1 - Au niveau départemental

Pas de chiffres officiels en provenance de la préfecture.

Rappel des chiffres donnés la semaine dernière

- 29 décès au total (EHPAD en majorité)
- 14 lits en réanimation occupés dans le département
- le dépistage a commencé dans différent EHPAD

Le département de l'Allier est classé orange pour un classement final qui sera soit vert, soit rouge. Réponse ce jeudi.

1.1.2 - Au niveau directionnel

Lundi 4 mai, il y avait 1 cas avéré ou suspecté de COVID-19 à la DDFIP.

1.2 - Plan de reprise de l'activité

1.2.1 - Les agents parents d'enfant scolarisés

Dès le 12 mai, les écoles rouvrent. À compter du 1^{er} juin, les parents qui font le choix de ne pas mettre leurs enfants à l'école devront poser des congés pour garder leurs enfants. Les parents, qui n'ont pas de solution de garde, bénéficieront d'autorisation d'absence pour garde d'enfants.

La « rentrée scolaire » ne signifie pas toujours, voire rarement, que les cantines et garderies rouvriront. De fait, les agents ne pourront pas effectuer une journée de travail type.

Sur ce point, le directeur affirme que « C'est l'employeur (au cas présent la DDFiP) qui s'adapte au rythme des parents et non l'inverse. »

1.2.2 - Pointage

À compter de lundi, les agents qui sont en présentiel ne poseront plus de mission et devront pointer. Une journée type sera régularisée par les chefs de service dans SIRHIUS quel que soit le nombre d'heures effectué.

1.2.3 - Personnes en fragilité

Les agent·e·s qui sont écarté·e·s en raison de leur santé, dans le cadre de la reprise d'activité, elles et ils doivent d'abord contacter leur médecin traitant, puis le médecin de prévention. Sans ces étapes, ils ne pourraient reprendre et seraient renvoyés chez eux (situation rencontrée à deux reprises dans l'Allier).

La direction est dans l'attente de futures précisions du secrétariat général.

1.2.4 - Rotation des agents après le 11 mai

Cette rotation se poursuivra jusqu'au 29 mai, mais « il va falloir reprendre une activité normale »

1.2.5 - Réception du public

Il est prévu le retour à la réception physique à raison d'une réception par heure uniquement sur rendez-vous. Cette réception se fera au niveau des caisses où il y a présence d'hygiaphones. Les usagers devront porter un masque tout comme l'agent qui assure cette mission.

À compter de la semaine du 18 mai, il est probable que la réception passe à deux par heure si les parois en verre ou plexiglas sont livrées d'ici là.

1.3 - CHSCT

Un CHSCT en audio se déroulera le 6 mai.

1.4 - Mutations

1.4.1 - Arrivée des stagiaires

Les contrôleurs arriveront le 18 mai comme prévu initialement. Pour les inspecteurs, leur arrivée est reportée en juin.

1.4.2 - Mouvement local

Compte tenu la fin des CAPL, le directeur rappelle que les OS pourront présenter des cas particuliers, il insiste sur le côté « particulier ».

1.5 - Logistique

1.5.1 - Portables

Les 11 nouveaux PC portables qui devaient arriver n'ont toujours pas été livrés (nouveau retard).

1.5.2 - Les masques

La direction rappelle que le port du masque n'est pas obligatoire sauf si la distanciation sociale ne peut être respectée. Des masques ont été livrés, d'autres sont en cours de livraison.

1.5.3 - Les parois vitrées de protection

La livraison des parois plexiglas est toujours en attente, les SIP seront dotés en priorité. Comme évoqué la semaine dernière, la direction a eu recours à un artisan local pour l'installation de châssis vitrés avec montants en aluminium. Ce système a été testé à la trésorerie de Dompierre-sur-Besbre. Quelques modifications seront apportées à la marge. Le but est d'équiper au plus vite l'accueil d'orientation de Cusset et les trésoreries rurales.

Si les conditions sanitaires ne sont pas réunies, on n'ouvrira pas au public

1.6 - Télétravail

La CGT demande que les conditions, notamment celles liées aux horaires de joignabilité, soient rappelées aux chefs de services

La direction indique qu'une communication globale sera faite cette semaine dans laquelle ce point sera rappelé.

1.7 - Cantine

Suite à l'audio conférence ministérielle d'hier, la CGT pose la question de la réouverture des cantines collectives.

1.7.1 - Sur les restaurants mono-administratifs (Montluçon et Cusset)

Les prestataires sont prêts à reprendre leur activité.

Les président·e·s des deux associations recensent les rationnaires prêts à reprendre leur repas.

Dès le lundi 11 mai, le restaurant de Montluçon rouvrira avec des plats à réchauffer. Un micro-onde a été fourni par la direction à cet effet

1.7.2 - Sur les restaurants pluri-administratifs (la direction et Yzeure)

La direction de l'association de gestion et celle du restaurant envisagent la reprise d'activité.

Dans un premier temps, le seul site d'Yzeure rouvrirait. Un recensement des rationnaires potentiels se réalise en ce moment.

Prochaine audio conférence le 14 mai à 14h30

Pour la CGT, la reprise de l'activité doit être différée tant que les conditions de sécurité sanitaires ne sont pas garanties aux agent·e·s.

Le télétravail doit être fait uniquement sur la base du volontariat. La plage de joignabilité des agents doit être arrêtée en l'agent·e et sa ou son chef·fe de service

Ces revendications et d'autres seront portées demain lors du CHSCT

Bien fraternellement,